stituer un arsenal.

Un certain nombre de fournisseurs sont également hostile à de telles mesures. Pour eux, le commerce des armes est une source de revenus et contribue à l'essor de leur industrie militaire. Parce que beaucoup de pays fabriquent des armes légères ou des systèmes d'armements non sophistiqués, les importateurs peuvent toujours s'adresser à eux si les approvisionnements venant des pays fournisseurs se tarissent.

Pour que l'on puisse exercer des mesures de contrôle efficaces, il faut que les pays définissent ce qu'est une «arme», et que les gardes-frontière ainsi que les agents de douane soient entraînés pour pouvoir les reconnaître. Beaucoup de pièces d'équipement, comme celles destinées aux hélicoptères, ont un double usage. Les gouvernements peuvent les importer à des fins civiles et en faire ensuite un usage militaire. En outre, les ventes d'armes cèdent graduellement le pas à la vente de technologie, qui est plus difficile à repérer et à contrôler.

Il existe aussi un petit «marché noir» des armes. Il prendra probablement de l'ampleur si la vente légale d'arme devient plus difficile.

Conclusion

Étant donné qu'environ 20 % des armes produites dans le monde sont exportées, même la fin de ce commerce n'empêcherait pas le surarmement. Des mesures de contrôle accrues pourraient cependant limiter certaines conséquences, ce qui profiterait aux exportateurs, aux importateurs et à la communauté internationale. Ces mesures seraient plus efficaces si elles étaient appliquées de concert avec des accords restreignant les stocks d'armes dans une région, qu'elles soient importées ou produites sur place, et avec d'autres mesures de confiance entre les pays afin de trouver une solution aux conflits politiques.

C'est le genre de mesures que le Canada favorise pour le Moyen-Orient. Nous espérons qu'acheteurs et fournisseurs tireront des leçons de la guerre du Golfe et verront la possibilité d'accroître la sécurité à des niveaux réduits d'armement. À cet égard, les mesures de contrôle accrues pourraient se révéler utiles.



Deux membres des Forces canadiennes dans le Golfe persique chargeant des munitions anti-aériennes à la plate-forme Phalanx. La guerre du Golfe a amené un grand nombre de pays à examiner de plus près le contrôle du commerce des armes.

Photo des Forces canadiennes

Sigles

AECEC — Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

AGNU — Assemblée générale des Nations Unies

CABT — Convention sur les armes biologiques et à toxines

CD — Conférence du désarmement CDNU — Commission du

désarmement des Nations Unies COCOM — Comité de coordination du

contrôle des échanges stratégiques CSCE — Conférence sur la sécurité et

la coopération en Europe

CTBT — Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

ELT — équipements limités par traité FCE — forces armées conventionnelles en Europe

FNI — forces nucléaires de portée intermédiaire

GCIO — Groupe consultatif industriel de l'OTAN

LAN — limitation des armements navals LMEC — Liste des marchandises d'exportation contrôlée

MDCS — mesures de confiance et de sécurité

MDN — ministère de la Défense nationale

OCDE — Organisation pour la coopération et le développement économique

OTAN — Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PTBT — Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires

RCTM — Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles

SLCM — missile de croisière à lanceur naval

START — Négociations sur la limitation des armes nucléaires stratégiques TNP — Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Prévision

Les activités en matière de contrôle des armements et de désarmement auxquelles participe le Canada, de mai à septembre. En cours: Négociations sur les mesures

de confiance et de sécurité, Vienne En cours: Négociation sur les FCE IA, Vienne

En cours: Réunions du Groupe consultatif commun (FCE I), Vienne

22 avril - 13 mai : Commission du désarmement des Nations Unies, New York

14 mai - 28 juin : Session de la Conférence du désarmement, Genève 23 juillet - 9 septembre : Session de la Conférence du désarmement, Genève 9 - 27 septembre : Troisième Conférence d'examen de la CABT, Genève

Le Bulletin du désarmement est publié quatre fois par année par la Direction du contrôle des armements et du désarmement, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Pour faire inscrire votre nom sur notre liste d'envoi ou pour obtenir des copies supplémentaires (gratuitement), veuillez adresser vos demandes comme suit:

Rédacteur en chef, *Le Bulletin du désarmement* Direction du contrôle des armements et du désarmement

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada



sez à recycler!



nk recycling!